

Bastia, u 10 di nuvembre di u 2020

CUMUNICATU DI STAMPA DI U CUNSIGLIU ESECUTIVU DI CORSICA

La rédaction du Plan « Salvezza è Rilanciu », co-construit entre la Collectivité de Corse et les acteurs économiques et sociaux, est engagée

La crise de la Covid-19 a eu, a, et aura des conséquences sanitaires, économiques et sociales d'une gravité sans précédent.

La situation actuelle impose de mener de pair engagement renforcé dans le domaine sanitaire, et mise en œuvre de mesures exceptionnelles renforcées dans le secteur économique et social.

A cet égard, les effets cumulés de la première vague et ceux de la deuxième vague menacent aujourd'hui de faire disparaître des centaines, voire des milliers d'entreprises et d'emplois.

La Corse, de par son insularité et la structure de son économie, est plus durement frappée que la plupart des territoires continentaux.

Le deuxième confinement, nécessaire au plan sanitaire, est venu aggraver une situation déjà critique.

C'est aujourd'hui l'ensemble du tissu économique et social insulaire qui est menacé : entreprises, en particulier les PME-TPE, artisans, commerces et en particulier le commerce de proximité, agriculteurs, salariés, chômeurs, personnes en situation de précarité, étudiants ou apprentis.

Les collectivités publiques, au premier rang desquelles la Collectivité de Corse, sont elles aussi durement frappées par la diminution de leurs recettes fiscales et l'augmentation des dépenses liées à la crise de la Covid-19.

Cette situation de crise majeure, aux conséquences potentiellement dramatiques, appelle à l'esprit de responsabilité, à la solidarité, et à des démarches de convergence entre tous les acteurs institutionnels et les forces vives de l'île.

C'est dans cet esprit qu'a été organisée, le 27 octobre dernier, à l'IMF de Borgu, une réunion d'échanges et de débats, à l'invitation des chambres consulaires et de différentes organisations interprofessionnelles et patronales, en présence de plusieurs syndicats de salariés.

Cette réunion a été l'occasion d'exprimer l'inquiétude et l'incompréhension largement partagées vis-à-vis notamment de l'absence d'informations et de signaux concernant la territorialisation, au niveau de la Corse, du plan de relance annoncé par l'Etat.

Le Conseil exécutif de Corse, présent à cette réunion, a proposé aux représentants du monde économique et social de co-construire avec la Collectivité de Corse le plan « Salvezza è Rilanciu »

de l'économie insulaire, comme ils l'ont également eux-mêmes proposé notamment avec l'étude de la CCI de Corse et du cabinet EY.

Trois piliers majeurs de cette démarche commune ont été actés en cette occasion :

1. Sur la méthode, le Conseil exécutif de Corse a proposé d'impliquer dans l'élaboration du plan « Salvezza è Rilanciu » les organes de la Collectivité de Corse, les chambres consulaires, et l'ensemble des institutions, élus et forces vives qui le souhaiteront.
2. Concernant le fond, il a été décidé de rédiger un premier train de mesures d'urgences permettant d'obtenir sans délai, notamment de l'Etat, les dispositifs et les financements nécessaires pour surmonter la situation actuelle, adaptées à la spécificité des besoins de la Corse, complété dans un deuxième temps par des mesures de moyen et long terme permettant d'engager les mutations profondes dont a besoin notre modèle économique et social pour faire face à la nouvelle donne post-Covid.
3. Sur le calendrier, les mesures d'urgence et les grands axes des mesures de moyen et long terme ont vocation à faire l'objet d'un premier rapport qui sera soumis par le Conseil exécutif de Corse à débat et à vote devant l'Assemblée de Corse lors de la session des 26 et 27 novembre prochains.

Le plan « Salvezza è Rilanciu » bénéficiera ainsi, notamment vis-à-vis de l'Etat et de l'Union Européenne, d'une légitimité incontestable.

Ce plan aura vocation à faire l'objet d'une contractualisation avec le Gouvernement, tant en ce qui concerne son financement que ses modalités de mise en œuvre.

Dans cette perspective, le travail technique visant à la rédaction du plan « Salvezza è Rilanciu » a été engagé dès après la réunion du 27 octobre dernier.

Des groupes de travail entre les élus du Conseil exécutif de Corse et les acteurs économiques et sociaux ont été installés et ont commencé à se réunir.

Le Conseil exécutif de Corse a pris l'attache des représentants des syndicats de salariés pour leur proposer de participer au processus en cours, la dimension sociale (préservation des emplois, formation et qualification, mesures sociales...) étant reconnue par l'ensemble des acteurs comme un enjeu politique et opérationnel majeur.

C'est dans ce même état d'esprit que le Conseil exécutif de Corse va solliciter dans les jours qui viennent les représentants du monde agricole, afin de définir avec eux le volet « agriculture » du plan « Salvezza è Rilanciu ».

Concomitamment, l'Assemblée de Corse et ses commissions, ainsi que les instances consultatives de la Collectivité de Corse (CESEC ; Chambre des territoires ; Assemblea di a Ghjuventù) ont bien sûr vocation à être pleinement impliquées dans la conception du plan « Salvezza è Rilanciu ».

L'heure est donc à la mobilisation générale.

Dans le domaine sanitaire, comme dans celui de l'économie et du social, c'est par notre capacité collective à faire preuve de solidarité, de détermination, d'innovation, et de volonté que nous surmonterons les épreuves auxquelles nous sommes aujourd'hui confrontés.